

Technicien en Maintenance des Systèmes Energétiques et Climatiques



PLOMBERIE CHAUFFAGE ENERGIES RENOUVELABLES



LPO MEZERAY-GABRIEL

Site GABRIEL

7, rue Saint-Exupéry

61200 ARGENTAN

Tél : 02.33.12.28.80



Exemples de métiers :

- Plombier / Chauffagiste
- Agent de maintenance en génie climatique
- Technicien(ne) de maintenance gaz/fioul
- Dépanneur en installation froid et climatisation
- Technicien de maintenance pompe à chaleur
- Artisan (création / reprise d'entreprise)
- ...

*Rentrée 2019 :
Statut scolaire
Voie de l'apprentissage*

Les objectifs du métier



Entretien et dépannage d'installations de climatisation, chauffage, sanitaire, énergies renouvelables.

Le technicien assure la maintenance, l'entretien et le dépannage des installations thermiques, climatiques et frigorifiques individuelles et collectives.

Les horaires de la formation



I – ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Incluant les activités de projet

Enseignements professionnels	
Enseignement de spécialité	10
Dessin de Construction	2
Projet	1.75
Economie-Gestion	1
Prévention-santé-environnement	1
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1.75

Enseignements généraux	
Français, Histoire – Géographie, éducation à la citoyenneté	4.5
Mathématiques-Sciences physiques et chimiques	4
Langue vivante	2
Arts Appliqués – cultures artistiques	1
EPS	2
Total	31

II – ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

	2.5
--	-----

(horaires hebdomadaires, donnés à titre indicatif)

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel

Elles ont une durée de 22 semaines réparties sur les 3 années de formation.

Elles doivent avoir lieu dans une entreprise ou le service d'une entreprise, privée ou publique dont l'activité correspond à la formation suivie.

Elles sont obligatoires pour l'obtention du diplôme. Leur évaluation est une épreuve de l'examen final.

Qui peut postuler pour cette section

Peuvent postuler les élèves issus de :

- Troisième générale
- Troisième prépa-pro
- Seconde GT

Où exercer son métier

Après l'obtention du diplôme, il est possible d'exercer son métier dans :



• Les entreprises du bâtiment (génie climatique)

- Réaliser et mettre en service des chaufferies et des installations thermiques de moyenne puissance.
- Encadrer, gérer un groupe de monteurs sur chantiers importants de plomberie ou de chauffage.

• Les sociétés de maintenance.

- Montage et entretien de chaudières individuelles.
- Montage et entretien d'installations de froids et climatisations.
- Exploitation et entretien d'installations de production de chaleur et sanitaire (chaufferies collectives, hôpitaux).

• L'industrie et autres

- Exploiter et entretenir l'ensemble des installations de production et de distribution de chaleur, d'eau, de froid d'un site industriel.
- Exploiter, entretenir et gérer l'ensemble des installations de chauffage, de climatisation, de froid, de sanitaires d'un ensemble d'immeubles, d'hôtels, de casinos et de lieux recevant du public.



Poursuivre ses études

Après l'obtention du diplôme il est possible de poursuivre sa formation en préparant :

- Un Brevet de Technicien Supérieur.
- Un Diplôme Universitaire de Technologie.

Le Site Gabriel

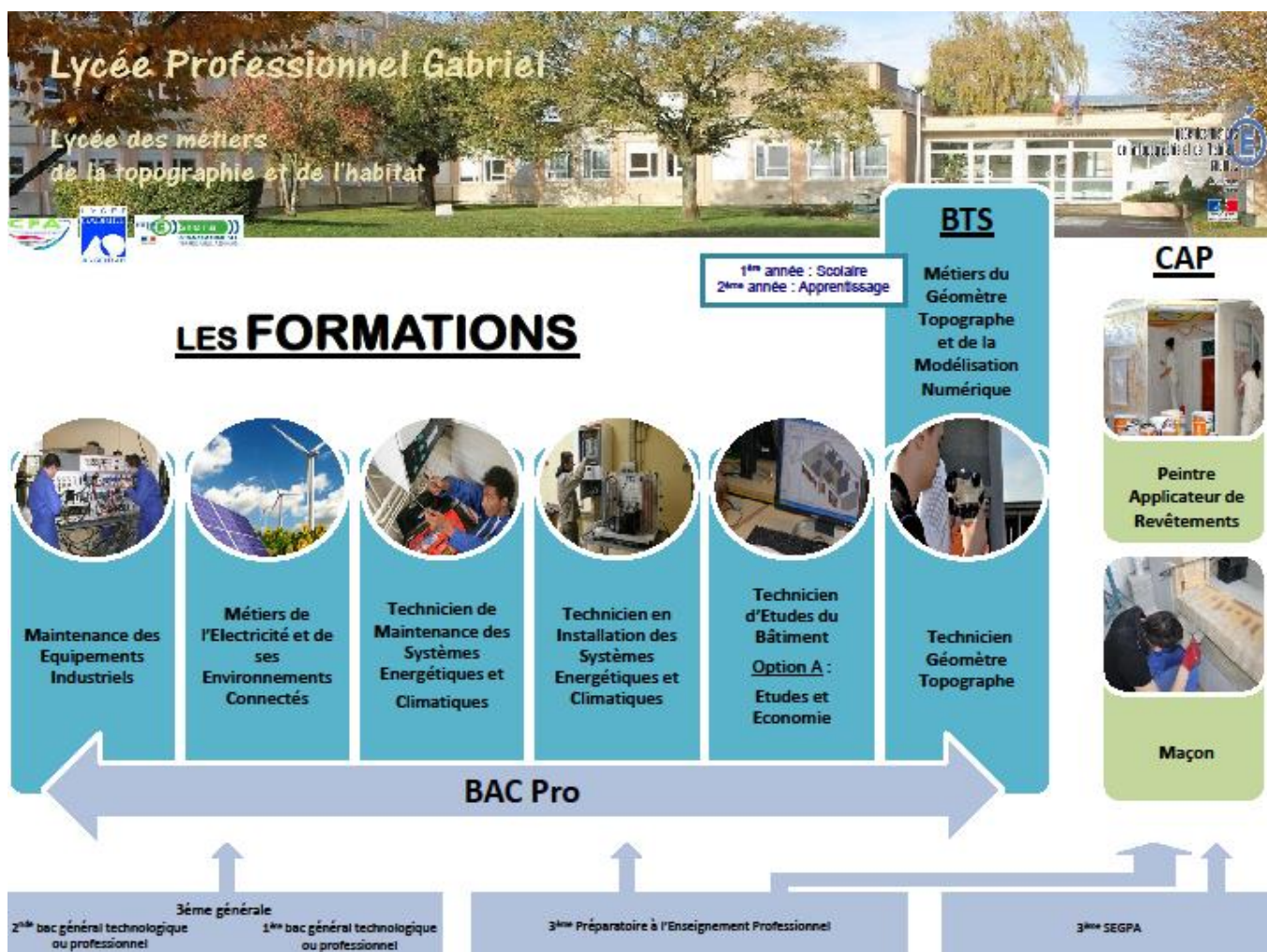
Présentation :

« Lycée du Bâtiment » de l'Orne, le site, labellisé « Lycée des Métiers de l'Habitat et de la Topographie » depuis 2012, tient son nom de Jacques-Ange GABRIEL, de la dynastie des architectes parisiens d'origine normande.

Les infrastructures ferroviaires et routières permettent un accès régional aisé à l'établissement.

L'internat, facteur de réussite, accueille les jeunes les plus éloignés et ceux en quête de bonnes conditions de travail.

300 élèves et stagiaires suivent des études sur le site : les uns en formation initiale sous statut scolaire ou par voie de l'apprentissage, les autres au titre de la formation continue.



Informations pratiques :

Données à titre indicatif pour une année complète (tarifs 2019)

Tarifs demi-pension :

5 jours : 510 euros

4 jours : 420 euros

Tarifs internat :

4 nuits : 1309 euros

Horaires de l'établissement :

Début des cours : 8h05

Fin des cours : 17h40

Pause méridienne : 12h00 à 13h50